



N° de résolution  
ou annotation

Le 7 octobre 2024

Province de Québec  
Municipalité de St-Côme-Linière  
Comté de Beauce-Sud

Procès-verbal d'une assemblée spéciale du Conseil de la Municipalité de St-Côme-Linière, tenue au lieu ordinaire des sessions, lundi, le 7 octobre 2024, à 18 h 30.

Sont présents :

Le maire, M. Gabriel Giguère, et les conseillers et la conseillère suivants :  
M. Simon Breton, Mme Bianca Perreault, M. Jean-Denis Paquet et  
M. Alain Dumas ;

M. Yvan Bélanger, conseiller 3, et M. Steven Lebel, conseiller 4, sont absents.

Mme Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière, est présente.

Après la vérification du quorum, la séance est officiellement ouverte sous la présidence du maire, M. Gabriel Giguère.

L'avis de convocation a été transmis à tous les membres du conseil dans les délais prévus par la Loi.

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

24-10-199

Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté :

#### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Fonds Régions et Ruralité – Volet 4 Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale : Aide à des projets locaux de vitalisation – Autorisation dépôt de projet remplacement des deux écrans numériques
5. Servitude et acquisition partie lot 6 100 061 – 23<sup>e</sup> Rue
6. Signataires – Servitude et acquisition partie lot 6 100 061 – 23<sup>e</sup> Rue
7. Embauche – M. Olivier De Gregorio – Journalier aréna et/ou chauffeur de surfaceuse «zamboni»
8. Période de questions
9. Levée de l'assemblée



N° de résolution  
ou annotation

**FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ – VOLET 4 SOUTIEN À LA VITALISATION ET À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE : AIDE À DES PROJETS LOCAUX DE VITALISATION – AUTORISATION DÉPÔT DE PROJET REMPLACEMENT DES DEUX ÉCRANS NUMÉRIQUES**

24-10-200 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que la municipalité autorise le dépôt d'une demande au Fonds Régions et Ruralité – Volet 4 Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale : Aide à des projets locaux de vitalisation pour le remplacement des deux écrans numériques et que Mme Chantal Poulin, directrice-générale/greffière-trésorière, soit la personne autorisée à signer tous les documents relatifs à cette demande.

**SERVITUDE ET ACQUISITION PARTIE LOT 6 100 061 – 23<sup>E</sup> RUE**

24-10-201 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que la municipalité fasse l'acquisition d'une partie du lot 6 100 061 d'une superficie de 140,6 mètres carrés et modifie la servitude inscrite à Beauce sous le numéro 24 104 451 pour y inclure une nouvelle assiette, soit une partie du lot 6 100 061 d'une superficie de 68,6 mètres carrés, le tout tel que plus amplement décrit suivant la description technique de Jonathan Paquet, arpenteur, sous le numéro 1129 de ses minutes et que la municipalité paie les frais d'arpenteur et de notaire.

Cette résolution abroge la résolution 24-08-164.

**SIGNATAIRES – SERVITUDE ET ACQUISITION PARTIE LOT 6 100 061 – 23<sup>E</sup> RUE**

24-10-202 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que M. Gabriel Giguère, maire, et Mme Chantal Poulin, directrice générale, soient les personnes autorisées à agir au nom de la municipalité de St-Côme-Linière et à signer tous les documents relatifs ou accessoires à l'acquisition d'une partie du lot 6 100 061 d'une superficie de 140,6 mètres carrés et à la modification de la servitude inscrite à Beauce sous le numéro 24 104 451 pour y inclure une nouvelle assiette, soit une partie du lot 6 100 061 d'une superficie de 68,6 mètres carrés, le tout tel que plus amplement décrit suivant la description technique de Jonathan Paquet, arpenteur, sous le numéro 1129 de ses minutes.

Cette résolution abroge la résolution 24-08-165.

**EMBAUCHE – M. OLIVIER DE GREGORIO – JOURNALIER ARENA ET/OU CHAUFFEUR DE SURFACEUSE «ZAMBONI»**

24-10-203 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Jean-Denis Paquet et résolu unanimement que l'on embauche M. Olivier De Gregorio, au poste de journalier aréna et/ou chauffeur de surfaceuse «zamboni», à compter du 20 septembre 2024, selon les conditions de la convention collective en vigueur.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

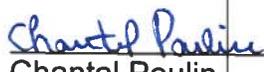
24-10-204 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement de lever l'assemblée à 18 h 35.

La prochaine séance régulière sera à 19 h, mardi, le 15 octobre 2024, à la salle Optimiste.

**RÉSOLUTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 7 OCTOBRE 2024**

Je, Gabriel Giguère, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal et je renonce à mon droit de veto.

  
Gabriel Giguère  
Maire

  
Chantal Poulin  
Directrice générale/greffière-trésorière

N° de résolution  
ou annotation



N° de résolution  
ou annotation

